

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET D'UTILISATION

## COMPLEXE DE KERJÉZÉQUEL

### CAPACITÉ D'ACCUEIL

#### **SALLE SPORTIVE :**

Gradins assis : 866 personnes

Ensemble du plateau sportif : 1 170 personnes

#### **SALLE MULTIFONCTIONS :**

Configuration public debout : jusqu'à 2 500 personnes

Configuration public assis : jusqu'à 1 080 personnes

Configuration restauration : jusqu'à 928 personnes.



**L'effectif total accueilli par l'ensemble de l'établissement  
ne devra jamais dépasser 2 950 personnes**

### CONSIGNES D'UTILISATION DU COMPLEXE

#### **SALLE SPORTIVE :**

Une protection doit être installée sous tout mobilier installé sur le sol sportif (banc, table, chaises, barrière, etc.).

L'utilisation de chaussures de ville à talons est interdite sur le sol sportif.

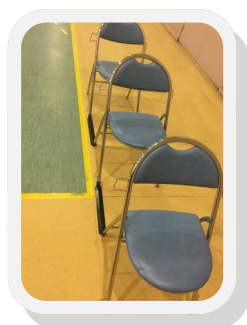
#### **SALLE MULTIFONCTIONS :**

Installation de chaises :

- ⇒ Chaque rangée de sièges doit comporter 16 chaises au maximum entre 2 circulations et 8 sièges entre une circulation et une paroi
- ⇒ Un couloir de minimum 1,50 m de large doit être installé face à l'une des issues de secours
- ⇒ Les chaises doivent être rendues solidaires par rangée à l'aide de barres d'écartement. Chaque rangée doit être reliée aux rangées voisines de manière à former des blocs difficiles à renverser ou à déplacer.

*Seul le matériel  
réservé par  
l'utilisateur  
peut être utilisé*

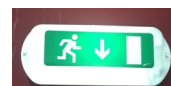
*(sous réserve que la demande  
ait été validée par la CLCL)*



# CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**Tous les responsables de l'organisation de la manifestation doivent connaître les consignes de sécurité suivantes :**

- **Permettre l'accès des personnes handicapées** circulant en fauteuil roulant et prévoir les dispositions nécessaires pour aider à leur évacuation rapide en cas de sinistre.
- Toutes les **issues de secours** doivent être **dégagées**.
- **Recouvrir les chemins de câbles** de manière à éviter les chutes des personnes.
- **L'usage de bouteille de gaz est interdit** dans le complexe.
- Les moyens d'alarme sont indiqués sur les différents panneaux « consignes de sécurité » affichés dans le complexe.
- Le mode d'emploi du **téléphone « appel direct »** (sous l'escalier) est affiché dans le coffret prévu à cet effet. Son utilisation permet de joindre en direct, sans composer de numéro, les services de secours CODIS. Lors de l'appel, il faut clairement indiquer au permanent du CODIS la nature de l'appel, le nombre de personnes dans la salle et les moyens mis en œuvre dans l'attente de l'arrivée des secours.
- **Faire évacuer la salle** au moyen de **l'alarme sonore** (boîtier alerte rouge).
- S'assurer qu'aucune personne ne retourne dans la salle.
- En cas d'incendie, **actionner les trappes de désenfumage** (hall d'entrée arrière).
- **Attendre l'arrivée des secours** et donner toutes les informations pouvant aider les pompiers et gendarmes.
- Des **extincteurs** sont disposés en différents points du complexe avec les indications précisant la nature du produit et pour quel type de feu l'extincteur est destiné.
- **Informé le responsable du complexe** en le contactant par téléphone.
- Un **défibrillateur** est à disposition dans le hall de l'entrée arrière du bâtiment.
- Pour les manifestations de moins de 700 personnes, un responsable sécurité est à désigner. Il devra :
  - ♦ faire respecter les règles de sécurité,
  - ♦ donner l'alarme et alerter,
  - ♦ ouvrir les issues de secours,
  - ♦ guider l'évacuation du public,
  - ♦ accueillir les secours.



**Contact technique Kerjézéquel : Lionel Abiven, 06.77.61.32.24 ou [emk@clcl.bzh](mailto:emk@clcl.bzh)**



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

CLCL—04/02/2020